



Rapport annuel

2022 / 2023



Table de concertation
en violence conjugale
de Montréal



TABLE DES MATIÈRES

4 MOT DE LA PRÉSIDENTE

5 MISSIONS, VISION ET VALEURS

6 DÉFINITION DE LA VIOLENCE CONJUGALE
SELON LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

7 PLANIFICATION STRATÉGIQUE

8 RÉALISATIONS

C.A.C. VC : une première année d'existence

Comité enfants exposés à la violence conjugale (EEVC)

Comité sur les auteur.e.s de violence en contexte conjugal (AVC)

15 COMMUNICATIONS ET VISIBILITÉ

18 VIE ASSOCIATIVE ET GOUVERNANCE

Structure et fonctionnement de la Table

Le membership de la Table 2022-2023

Les membres de la Table au 31 mars 2023

Secteur de provenance

Les assemblées des membres

Le conseil d'administration

22 RESSOURCES DE LA TABLE

L'équipe de travail

Ressources financières

24 PARTENARIAT ET REPRÉSENTATION

25 BON COUP DE L'ANNÉE

26 REMERCIEMENTS



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chères membres,

Chers membres,

Une autre année qui s'est écoulée et voici à nouveau le temps de faire le bilan pour réfléchir à nos bons coups et à nos défis à venir.

Tout d'abord, je tiens à remercier tous les partenaires ayant participé à la Cellule d'Action Concertée en Violence Conjugale de Montréal (C.A.C. VC de Montréal). Les membres du comité permanent y ont consacré temps, énergie et ont pu mettre de l'avant toute leur expertise afin d'assurer un filet de sécurité pour les familles dont la sécurité était compromise en raison de la violence conjugale. Quand nous regardons la dernière année et le travail accompli par C.A.C. VC, nous comprenons toute l'importance de collaborer étroitement. J'en profite également pour souligner le travail phénoménal de la coordonnatrice de la Cellule. Merci beaucoup Andrée-Anne !

Un grand chantier cette année est le fait que nous avons entamé, avec le soutien de l'équipe de Dynamo, une planification stratégique. Un travail important et nécessaire alors que de nombreuses questions ont émergé de la part des membres au cours des quelques dernières années. C'est donc une réflexion stratégique qui s'est entamée afin de s'assurer que la mission en violence conjugale de la Table soit bien positionnée au centre des discussions et prioritaire dans les travaux des prochaines années. Un travail qui devra se poursuivre au cours des prochains mois. Le calendrier est serré et les travaux vont bon train.

Enfin, j'en profite pour remercier Monica, directrice générale de la Table, ainsi que l'ensemble de l'équipe pour leur engagement et tout le travail accompli au cours de la dernière année. Merci également aux membres pour leur implication au sein des différents comités. Et bien sûr, merci aux partenaires et aux bailleurs de fonds pour leur soutien qui permet à la Table de réaliser sa mission de concertation en violence conjugale de Montréal.

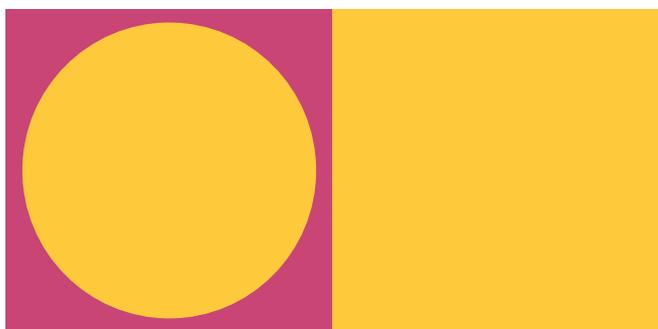
Je vous laisse constater toutes les réalisations de la dernière année qui sont décrites dans le présent rapport d'activités. Encore une autre année qui a été remplie de petits et grands miracles !

Bonne lecture !



Chloé Deraiche

Présidente du conseil
d'administration



MISSION, VISION ET VALEURS

Mission

La TCVCM a comme mission de réunir et de mobiliser les différents acteurs en travaillant en partenariat et en concertation dans une démarche globale d'analyse, de prévention et d'action, qui vise la protection des femmes, des enfants, des autres victimes, des personnes plus vulnérables ou ayant des besoins particuliers, et la responsabilisation des personnes agresseuses dans le but de contrer la violence conjugale et ses conséquences. Les travaux de la TCVCM s'inscrivent dans le cadre de la Politique d'intervention en matière de violence conjugale : Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale (1995) actuelle et du plan d'action qui en découle. La Table adhère aux définitions qui s'y retrouvent.

Vision

Exercer un leadership déterminant vers l'élimination de la violence conjugale.

Valeurs

L'engagement de chaque partenaire contribue à l'identification des causes de la problématique de la violence conjugale. Ceci implique un respect mutuel des organismes et des intervenants œuvrant en violence conjugale, tout en reconnaissant l'expertise de chacun et en tenant compte des mandats et des missions qui peuvent différer d'une organisation à l'autre. Les échanges sont réalisés en démontrant de l'ouverture à accueillir la différence des visions, des pratiques et des opinions de chacun. Le climat est propice au partage d'expertise, de connaissances et de bonnes pratiques.



DÉFINITION DE LA VIOLENCE CONJUGALE SELON LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

La Politique d'intervention en matière de violence conjugale : prévenir, dépister, contrer la violence conjugale (1995) et de laquelle découlent les plans d'action successifs ayant été mis en place depuis 1995 définit la violence conjugale comme suit :

« La violence conjugale se caractérise par une série d'actes répétitifs, qui se produisent généralement selon une courbe ascendante. Les spécialistes appellent cette progression « l'escalade de la violence ». Elle procède, chez l'agresseur, selon un cycle défini par des phases successives marquées par la montée de la tension, l'agression, la déresponsabilisation, la rémission et la réconciliation. À ces phases correspondent chez la victime la peur, la colère, le sentiment qu'elle est responsable de la violence et, enfin, l'espoir que la situation va s'améliorer. Toutes les phases ne sont pas toujours présentes et ne se succèdent pas toujours dans cet ordre. La violence conjugale comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. Elle peut être vécue dans une relation maritale, extramaritale ou amoureuse, à tous les âges de la vie. »



PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Au début de l'année, le Conseil d'administration a amorcé une réflexion en lien avec divers enjeux vécus au sein de la Table, dans un contexte où la Table est en croissance (du membership et de l'équipe), que la violence conjugale est de plus en plus d'actualité, ce qui amène davantage d'acteurs à s'intéresser à la violence conjugale et à vouloir se joindre à la Table. Chez certains membres, cela a suscité une inquiétude que les enjeux liés à la violence conjugale ne soient dilués parmi d'autres. C'est pourquoi le Conseil d'administration (CA) de la Table, après plus de 2 ans de pandémie, s'est demandé : Où en sommes-nous ? Et où voulons-nous aller ?

Parmi les aspirations souhaitées au bout de cette démarche se trouvent :

- **faire des choix stratégiques et définir nos principales orientations pour les années à venir;**
- **avoir une vision partagée et donner du sens à nos actions;**
- **clarifier notre rôle dans l'écosystème montréalais;**
- **gérer la croissance (du membership et de l'équipe de travail) de façon cohérente avec nos choix stratégiques.**

C'est d'abord par un échange avec les membres de la Table lors de l'AGA de juin 2022 que s'est amorcée cette démarche. Puis le CA a arrêté son choix quant au type de démarche et d'accompagnement souhaité, qui a été présenté aux membres de la Table lors de l'AGR de septembre 2022. La planification stratégique s'est faite selon l'approche appréciative, qui se veut une approche positive du changement, mettant l'accent sur les forces et les éléments générant vitalité et énergie positive au sein d'une organisation, dans une visée de transformation participative et dynamique. La Table a pu bénéficier de l'accompagnement de Dynamo tout au long de cette démarche, grâce au programme Point de bascule, financé par Centraide du Grand Montréal.



C'est au cours du mois de novembre 2022, que s'est entamée la phase visant à réaliser un portrait de l'organisation. Pour ce faire, l'équipe de travail de la TCVCM a effectué des entrevues appréciatives avec une vingtaine d'organisations, membres et partenaires de la Table afin de faire ressortir les réussites qu'a vécues dans le passé et que vit aujourd'hui la Table. Les forces deviendront alors des piliers sur lesquels la Table pourra construire les objectifs à venir ! Les entrevues appréciatives ont ainsi contribué à compléter un portrait statistique qui a été partagé lors du premier Grand rendez-vous le 9 février 2023. Cette journée a servi à rappeler les moments importants de la Table depuis sa création en 1986 et à réfléchir ensemble sur la manière dont la Table incarne ses valeurs, sur la définition d'un leadership déterminant et sur la manière dont ils.elles aimeraient que la Table exerce ce leadership.

Ensuite, les membres présents ont été invités à échanger et à s'entendre sur les changements souhaités, qui sont au nombre de quatre :

- **devenir la référence en VC à Montréal, notamment quant à son expertise ainsi que comme plateforme et réseau d'interconnexion pour ses membres et leurs activités;**
- **remettre la prévention au cœur des actions de la TVCM, notamment auprès des jeunes;**
- **travailler dans une visée cohésive avec un langage commun et une compréhension commune;**
- **favoriser une culture d'équité, de diversité et d'inclusion, représentative de la population montréalaise et développer une plus grande expertise intersectionnelle en VC au sein de la Table.**

La planification stratégique culminera avec deux autres moments, soit le deuxième Grand rendez-vous prévu le 27 avril, qui permettra d'entrer dans la phase du design, où les membres co-crèreront ensemble les stratégies et objectifs pour les trois ou cinq prochaines années et l'adoption du plan stratégique de la Table lors de l'AGA du 8 juin 2023.

Cette démarche a été pilotée tout au long par le comité de planification stratégique, qui est constitué des six membres du Conseil d'administration et des quatre membres de l'équipe de travail. Le comité s'est réuni à quatre reprises.

RÉALISATIONS



C.A.C.VC : une première année d'existence

La Cellule d'action concertée en violence conjugale de Montréal (C.A.C. VC) a été lancée officiellement le 23 février 2022 et à ce jour, quarante-sept (47) organisations partenaires sont impliquées dans sa mise en œuvre. Une première demande menant au déclenchement d'une cellule de crise a été reçue le 1er avril 2022 et depuis, les partenaires se sont rencontrés à de nombreuses reprises afin de prévenir le risque d'homicide dans un contexte de violence conjugale.

En fonction de la situation, deux types de rencontres sont possibles, soit des **rencontres de concertation** lorsque le risque est sérieux et des **cellules de crise** lorsque le risque est évalué comme imminent. Au cours de l'année 2022-2023, vingt-quatre (24) rencontres de concertation ont eu lieu, rassemblant les membres du comité de coordination, l'organisme solliciteur et au besoin un autre partenaire jugé comme pertinent pour assurer la sécurité. De plus, neuf (9) rencontres de cellule de crise ont été tenues, mobilisant l'ensemble des membres permanents des cellules de crise, l'organisme solliciteur ainsi que toutes les autres organisations jugées pertinentes dans la situation. Le niveau de risque a toujours été analysé par le comité de coordination dans un délai de 24 heures de la réception du formulaire de demande, et les rencontres ont été organisées de 24 à 48 heures après l'évaluation du risque.

Plus généralement, ce sont soixante-trois (63) formulaires de demande qui ont été reçus dans soixante (60) situations. À trois occasions, nous avons donc reçu plus d'une demande pour un même dossier, usuellement de deux partenaires distincts qui s'inquiètent du risque d'homicide pour une même situation. Sur les trente (30) demandes qui n'ont pas mené à une levée de la confidentialité et une rencontre de partenaires, dix (10) ont été réglées en mobilisant de façon préventive un partenaire, quatorze (14) constituaient un risque aggravé ou ont été acheminées trop rapidement à la Cellule d'action concertée, quatre (4) avaient des informations incomplètes et deux (2) n'étaient pas dans la bonne région.

Relativement aux autres régions, la coordonnatrice de la Cellule d'action concertée en violence conjugale de Montréal a été sollicitée à trois reprises afin de participer aux rencontres d'autres cellules d'intervention rapide, notamment celles de Phare Jardins-Roussillon, de Phare Valleyfield et d'A-Gir de Laval. À l'inverse, les coordonnatrices d'autres régions, dont Laval, la Montérégie et Jardins-Roussillon ont été invitées à quelques reprises lorsque des partenaires de leur secteur pouvaient être pertinents pour la mise en place d'un plan d'action. En somme, nous avons donc eu une dizaine de situations qui impliquaient plus d'une région étant donné le lieu de résidence permanente ou temporaire d'une des parties impliquées.



Une condition essentielle : la formation

Afin d'assurer la mise en œuvre et le bon déroulement de la Cellule d'action concertée en violence conjugale de Montréal, il était nécessaire d'offrir une formation de deux jours à l'ensemble des organisations partenaires. Cette formation d'une durée de douze heures offertes par la professionnelle de recherche à l'UQAM Christine Drouin permet aux organisations de former minimalement une personne répondante et une personne substitut au sein de leur équipe. Ce sont elles qui assurent ensuite les liens avec la coordination de la Cellule d'action concertée, qui sensibilisent leur équipe sur l'existence de la Cellule et qui accompagnent leurs collègues dans les situations à haut risque.

Au courant de l'année 2022-2023, c'est cent-seize **(116) personnes** qui ont reçu cette formation de deux jours touchant quarante et une (41) des quarante-sept organisations partenaires. Étant donné la taille de certaines équipes et le roulement du personnel, les partenaires ont demandé à ce que cette même formation puisse être condensée en une seule journée et donnée à plus de membres de leur équipe. Cela fut fait au courant de l'année et a permis de rejoindre cent trente et une **(131) personnes supplémentaires**, totalisant quatre-vingt-dix **(90) heures de formation** données au total.

Une vigie : le comité de suivi

Nombre de rencontres : 4 rencontres

Organismes partenaires impliqués : le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), les services correctionnels provinciaux (MSP), la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), Option – une alternative à la violence conjugale, la Maison Dalauze, le Refuge des femmes de l'ouest de l'île (RFOI), Nouvelle-Étape, Juripop, les centres de crise (Transit et/ou Centre de crise de l'Ouest).

Depuis la fin du mandat du *Comité de travail pour la mise en place d'une cellule en prévention des homicides à Montréal* qui s'est terminé avec le lancement officiel de la *Cellule d'action concertée* le 23 février 2022, un comité de suivi a été mis en place et regroupe les onze (11) organisations nommées précédemment ainsi que la directrice de la TCVCM et la coordonnatrice de la Cellule d'action concertée (C.A.C.VC Montréal).

Pour l'année 2022-2023, le comité s'est réuni à quatre (4) reprises à partir du 7 avril 2022, totalisant environ 12 heures de travail. Le mandat principal est de réfléchir aux enjeux relatifs à la structure de concertation et travailler à son amélioration.

Pour ce faire, le comité :

- analyse les situations traitées en cellule de crise à partir des rapports réalisés;
- favorise l'amélioration en continu de l'application de l'Entente;
- maintient les liens et les réflexes de concertation et de collaboration en cas de situation de crise et assure un suivi de l'évaluation de la structure de concertation.

L'analyse des situations traitées par le comité de suivi a permis d'améliorer en temps réel le fonctionnement de la *Cellule d'action concertée*, par exemple en permettant à la coordonnatrice de filtrer les demandes, en prévoyant d'inviter les organismes solliciteurs à présenter leur formulaire de demande, ou en améliorant la rapidité des rencontres de concertation. C'est aussi sur la suggestion du comité de suivi que les partenaires œuvrant auprès des auteurs de violence se sont rencontrés afin de réfléchir sur les actions possibles auprès de leur clientèle dans l'objectif d'améliorer les options d'actions lorsque la C.A.C.VC est déclenchée.

De plus, le travail du comité de suivi a permis de développer et mettre à jour de nouveaux outils, soit le formulaire de demande qui a été optimisé ainsi qu'une fiche d'information de deux pages qui résume les fonctions de la *Cellule d'action concertée en violence conjugale de Montréal*.

Les travaux continueront dans l'année à venir, notamment par rapport à la formation actualisée qui sera donnée aux partenaires, aux organismes collaborateurs qui seront rejoints, les enjeux juridiques liés à la tenue de dossier et la divulgation ainsi que les procédures postvention à mettre en place.

Une évaluation en continu : le comité évaluation

Nombre de rencontres : 7 rencontres

Organismes partenaires impliqués : le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), avec le soutien de Christine Drouin professionnelle de recherche à l'UQAM, qui a soutenu le déploiement de cellules d'intervention rapide de plusieurs régions du Québec ainsi que la coordonnatrice de la Cellule d'action concertée et la directrice de la TCVCM.

Dès le début du projet de la Cellule d'action concertée en violence conjugale de Montréal, il a été souhaité qu'une démarche d'évaluation y soit intégrée. Les premières étapes ont donc été d'embaucher une personne responsable du mandat d'évaluation, ce qui a été fait en mars 2022 avec l'arrivée de Katja Smedslund et de constituer le comité d'évaluation. Deux volets ont été identifiés pour la première année, le premier étant l'évaluation de la mise en œuvre afin d'identifier les points forts, les points faibles, les défis et les ajustements nécessaires pour l'amélioration de la démarche tout au long de la première année d'implantation de la C.A.C.VC. Le deuxième a porté sur le partenariat, notamment sur le comité de travail qui a permis que la C.A.C.VC puisse se réaliser.

Une évaluation formative a été réalisée afin de mesurer les indicateurs de succès à travers les perceptions des partenaires ainsi que la mobilisation des partenaires. Différents points ont été évalués, notamment :

- le degré de confiance et de satisfaction dans le processus de prévention des homicides conjugaux et intrafamiliaux et dans la capacité d'agir collectivement;
- le degré de confiance et de satisfaction dans la capacité à collaborer ensemble aux différentes étapes du processus;
- la capacité des partenaires d'agir rapidement et efficacement en fonction du niveau de souplesse et de la cohérence du modèle proposé;
- la compréhension et le niveau de maîtrise de la structure de concertation, de son fonctionnement, de ses outils ainsi que de son champ d'intervention;
- la pertinence des partenaires présents ou l'absence de partenaires qui pourraient être pertinents;
- la capacité et le niveau de mobilisation, d'engagement et d'adhésion des partenaires à la C.A.C.VC;
- les défis et les forces de la collaboration;
- les points forts et les points à améliorer.

De plus, une des clés de succès de la cellule d'action concertée est la capacité des partenaires des différents secteurs à se mettre ensemble afin d'avancer vers un objectif commun. Et pour être en mesure d'apprécier le processus de l'action collective mis en place et documenter les bons coups et les apprentissages de cette démarche qui s'est amorcée bien avant le lancement officiel de la cellule d'action concertée, un volet s'est penché spécifiquement sur les travaux du comité de travail qui a permis la création de la Cellule d'action concertée.

Pour permettre la réalisation de ces deux volets de l'évaluation, différents processus ont été mis sur pied pour recueillir les données. D'abord, un questionnaire d'évaluation des rencontres, que ce soit du comité de coordination, des rencontres de concertation ou des cellules de crise a été envoyé systématiquement à tous les partenaires ayant participé à une rencontre, et ce, dès l'automne 2022. Ensuite, des questionnaires ont été envoyés aux 47 organisations partenaires de la C.A.C.VC, suite à la première rencontre des partenaires qui s'est tenue en octobre 2022. Des entrevues ont également eu lieu avec la coordonnatrice de la C.A.C.VC à différents moments de l'année pour voir l'évolution de la collaboration et du fonctionnement de la Cellule d'action concertée dans son ensemble. Enfin, pour évaluer le partenariat, des entrevues ont eu lieu avec des membres du comité de travail.

Une première présentation des résultats préliminaires est prévue lors de la prochaine rencontre des partenaires qui se tiendra en avril 2023 puis un rapport final de la première année permettra de faire le point sur le fonctionnement de la cellule d'action concertée et ses effets.

Un lieu de réseautage : la grande rencontre des partenaires

Nombre de rencontres : une rencontre

Organismes partenaires impliqués : 47 partenaires

Comme prévu dans l'Entente des partenaires, à partir du lancement de la Cellule d'action concertée, une rencontre des partenaires doit avoir lieu de façon bisannuelle. La première rencontre d'une durée d'une demi-journée a eu lieu le 13 octobre dernier. À cette occasion, quarante-trois (43) des quarante-sept (47) organisations partenaires étaient présentes.

Cette rencontre permet de faire le point sur la structure de concertation afin d'assurer une compréhension commune et informer les partenaires sur ce qui a été réalisé à ce jour. De plus, comme l'un des défis de ce projet est que plusieurs partenaires se connaissent peu ou comprennent mal les mandats et services offerts, ces rencontres permettent de développer une meilleure connaissance du travail respectif de chacun afin, nous l'espérons, de favoriser la confiance et la collaboration entre eux.

Ainsi, lors de cette première rencontre, nous avons eu l'occasion de présenter les statistiques quantitatives de la C.A.C.VC, de discuter des quelques améliorations nécessaires dans la complétion du formulaire de demande et de présenter les mandats de deux partenaires afin de les clarifier. Ce fut aussi l'occasion pour les partenaires d'échanger sur les pistes d'améliorations nécessaires, il est notamment ressorti qu'un plus grand effort devait être fait afin de documenter plus de pistes d'actions possibles auprès de l'auteur de violence.

Pour l'année 2023-2024, deux rencontres de ce genre feront suite, l'une en octobre et l'autre en avril.

Un défi continu : la diffusion de l'information

Dans la dernière année, nous avons réalisé environ 25 rencontres de sensibilisation auprès d'une grande diversité d'acteurs en violence conjugale. D'abord nous avons présenté et fait le suivi des travaux de la C.A.C.VC auprès de 6 instances différentes du CIUSSS régional, puis auprès de 4 CIUSSS locaux, dont quelques fois auprès de différentes équipes d'une même CIUSSS. De plus, nous sommes allés rejoindre 9 tables distinctes de concertation, certaines locales, d'autres qui portent sur des thématiques précises comme la sécurité ou les femmes. En sommes, nous avons sensibilisé plus d'une centaine d'organismes montréalais, dépassant 250 individus travaillant au sein de ces organisations et représentant une dizaine de secteurs d'intervention.

Au courant de la prochaine année, nous souhaitons établir des plans de diffusion plus systématiquement, particulièrement dédiés aux communications internes de plus grandes structures.

Une prochaine étape : les collaborateurs

Comme mentionné précédemment, la dernière année nous a permis de diffuser l'information quant à l'existence de la Cellule d'action concertée auprès d'une multitude d'organisations. L'emphasis quant à la formation a toutefois été mise auprès des organisations partenaires pour la première année d'existence de la Cellule afin de renforcer les bases du partenariat et de la concertation.

Pour l'année à venir, nous désirons aller rejoindre les organismes collaborateurs intéressés et leur offrir des rencontres de sensibilisation visant la prévention des risques d'homicides dans un contexte de violence conjugale. Les objectifs de ces rencontres seront de présenter la structure de concertation, de projeter les outils envisagés et de recueillir les commentaires des organisations partenaires.



Comité enfants exposés à la violence conjugale (EEVC)

Nombre de rencontres du comité permanent : 6

Nombre de rencontres pour des formations : 6

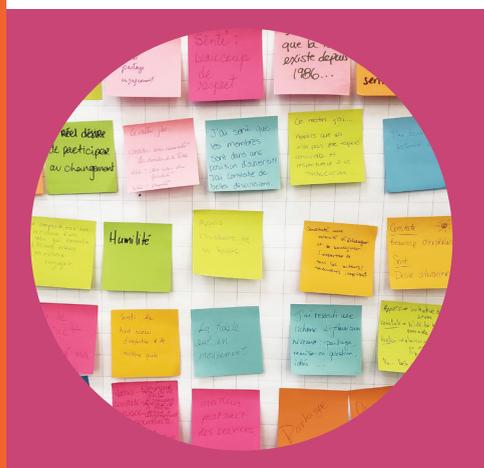
Nombre de rencontres d'information : 3

Membres du comité permanent période 2021-2022 : le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), la Maison Dalauze, Nouvelle-Étape, CIUSSS Ouest-de-l'Île-de-Montréal, CIUSSS du Nord de l'Île de Montréal, CIUSSS du Centre-Ouest de l'Île de Montréal.

Le comité permanent s'est réuni tous les deux mois, afin de raviver l'intérêt des membres signataires de l'Entente de collaboration intersectorielle sur les enfants exposés à la violence conjugale, et travailler à la réalisation d'objectifs pour une meilleure collaboration entre les différentes parties et organisations lorsqu'il s'agit d'enfants vivant dans des situations de violence conjugale. En novembre 2022, ce comité a organisé deux séances d'information afin de relancer les travaux pour l'opérationnalisation de l'Entente.

Au cours de l'année 2022-2023, plus de 30 membres et signataires potentiels de l'Entente ont été mobilisés de manière régulière et constante pour leur participation, leur implication et leur collaboration aux activités organisées par le comité. Deux séances d'information ont été organisées pour informer les partenaires du contenu de l'Entente et des étapes à venir, une rencontre de partenaires a eu lieu en février 2023 et le contenu de deux modules de formation sur la problématique des enfants vivant dans cette situation a été élaboré conjointement et en collaboration avec le CIUSSS du Nord de l'Île, La Maison Dalauze et la DPJ. Plus de 160 personnes provenant de toutes les organisations membres de l'Entente ont été mobilisées.

Cette année, la collaboration reposait sur l'importance de mettre au centre l'enfant lorsqu'il s'agit d'une situation de violence conjugale. Le comité prévoit un lancement officiel de l'Entente dans les prochaines étapes de réalisation à venir.



Comité sur les auteur.e.s de violence en contexte conjugal (AVC)

Nombre de rencontres dans l'année : 6

Membres du comité : le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), les services correctionnels provinciaux (MSP), Option – une alternative à la violence conjugale, Transition Centre-Sud, la Maison Oxygène, la Maison Flora Tristan, le Refuge des femmes de l'ouest de l'île (RFOI), Service d'aide aux conjoints.

Cette année, le comité s'est donné pour tâche de se tenir informé des activités et des nouveautés de chacun des membres. Le comité a eu l'occasion de suivre de près les travaux de recherche de M. Normand Brodeur et Mme Valérie Roy sur le processus de responsabilisation. De plus, le comité a pu échanger sur la façon plus adéquate de mettre en pratique la recommandation 121 du Rapport du gouvernement *Rebâtir la confiance*, notamment sur la façon dont les programmes pour conjoints violents de chaque organisme sont mis en commun, évalués et, au besoin, revus et bonifiés, pour qu'ils puissent s'appuyer sur les meilleures pratiques dans ce domaine.

Le comité s'est également lancé dans l'élaboration d'un sondage pour répertorier les membres de la Table qui œuvrent auprès des conjoints violents. La documentation de la trajectoire des auteurs de violence conjugale, la qualité et l'utilisation de services ont été aussi des enjeux sur lesquels les membres du comité ont travaillé.

Finalement, le comité s'est entendu sur un mandat pour les deux prochaines années ainsi que sur une définition de la responsabilisation individuelle du comité des auteurs de violence conjugale de la TCVCM qui seront présentés aux membres lors de la prochaine assemblée régulière de la Table.



COMMUNICATIONS ET VISIBILITÉ

Les communications entre les membres de la Table, de même qu'entre ses membres et ses partenaires, sont un enjeu important. Durant l'année 2022-2023, une réflexion et une ébauche d'un plan de communication ont été réalisées afin de clarifier les orientations communicationnelles. Tout de même, durant cet exercice, les membres du CA et de l'équipe sont arrivés à la conclusion qu'une planification stratégique était nécessaire dans le but de clarifier ce que les membres désirent que la Table entreprenne dans les prochaines années en termes de communications.

Malgré le processus de planification stratégique en cours, des communications régulières ont été envoyées aux membres par des infolettres et des courriels conventionnels. Premièrement, dans le souci d'économie du temps des membres, nous avons opté pour des infolettres plus visuelles et brèves par MailChimp. Cependant, nous nous sommes rendus compte que certaines adresses courriel bloquent le MailChimp. Nous avons donc adopté un mode hybride entre des courriels traditionnels et infolettres.

Pour assurer une transparence continue envers nos membres et un accès permanent aux documents de la Table et de ses partenaires, qui pourraient être pertinents, nous avons enrichi la section privée des membres sur notre Site web. Ils peuvent y retrouver des informations utiles comme les procès-verbaux des dernières assemblées générales, le plan d'action, les présentations des membres, le calendrier des prochaines rencontres et des comptes rendus des réunions des comités.

Site web

Les visites sur le site web de la Table sont restées stables. En 2022-2023, plus de 22 000 visiteurs ont consulté la page web de la Table, pour environ plus de 37 016 pages ouvertes. Parmi eux, 90,2 % sont de nouveaux utilisateurs.

La majorité des visiteurs (53,39 %) sont du Canada francophone. Une autre partie importante des visiteurs (33,99 %) provient de la France. Tout comme l'année dernière, les visites du Canada ont baissé légèrement de 4,11 % (53,39 % en 21-22), tandis que celles venant de la France ont continué d'augmenter en passant de 32 % à 33,99 %. Cette diversité d'intérêt qui sort des frontières de la Métropole et même du Canada francophone indique que les ressources d'information sur notre site web sont pertinentes et nécessaires en tant que référence universelle et disponible en langue française. En moyenne, environ 65 personnes par jour visitent le site web.

Nous avons observé une augmentation importante des visites de notre site web le 21 avril 2022 (443 utilisateurs, 933 pages vues) et le 9 juin 2022 (714 utilisateurs, 1 334 pages vues).

Nous expliquons cette augmentation prononcée des visiteurs par des événements d'envergure et d'intérêt public tels que des colloques, des formations ou des actualités telles que des féminicides.



Pour une deuxième année consécutive, la page la plus visitée du site web de la Table est celle qui décrit les comportements de violence conjugale. Plus de 42 % (15701 vues) des utilisateurs ont lu cette page. Cela en dit beaucoup !

NOUS JOINDRE



Vous cherchez de l'aide?

Êtes-vous victime de violence conjugale?

- Capsules de sensibilisation pour les réalités particulières
- Voulez-vous aider votre enfant exposé à la violence conjugale?
- Cherchez-vous des informations spécifiques à votre réalité: femme âgée, handicapée, immigrante, LGBTT, homme victime de violence conjugale?
- Est-ce que vous avez des comportements violents auprès de votre conjointe?
- Trouvez une ressource à Montréal
- Service Côté Cour (CIUSSS du Centre-Sud-de-file de Montréal)

Et si c'était de la violence conjugale...

- Est-ce qu'il arrive que votre conjoint vous bouscule, vous donne des coups ou des gifles?
- Ou encore qu'il vous insulte ou qu'il vous fasse des reproches?
- Ou bien qu'il déclenche une dispute pour tout ou rien?
- Qu'il menace de vous frapper, de vous enlever la garde de vos enfants?
- Qu'il contrôle vos allées et venues et même les personnes à qui vous parlez?
- Qu'il fasse porter sur vous sa mauvaise humeur, sa colère?
- Qu'il veuille contrôler vos dépenses?
- Qu'il menace de mettre sur Internet des photos de vous prises en toute intimité?
- Qu'il vous rende responsable de ses sautes d'humeur?
- Que vous ayez peur de lui parfois ? Souvent?
- Que vous vous sentiez responsable de tout y compris des gestes et des attitudes désagréables de votre conjoint?
- Qu'il vous force à avoir des rapports sexuels alors que vous n'en n'avez pas le goût?
- Qu'il s'excuse de ses mauvais agissements et qu'il recommence peu de temps après?

La deuxième page la plus lue de notre site web est celle de la documentation et plus précisément la boîte à outils pour les enfants exposés à la violence conjugale. Elle représente environ 12,88 % des pages vues par les visiteurs.



Documentation

Ensemble des documents 8 documents trouvés

Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale

Boîte à outils pour les enfants exposés à la violence conjugale

Documents de sensibilisation

Capsules de sensibilisation pour les réalités particulières

Liste des formations offertes

Protocoles

Rapports annuels

La supervision des droits d'accès

Outils de sensibilisation - Awareness

Vidéo de sensibilisation : [Les enfants apprennent beaucoup de leurs parents, incluant la violence conjugale](#)

Vidéo de sensibilisation : [Le Dessin](#)

Vidéo de sensibilisation : [L'exemple, c'est nous](#)

Texte de sensibilisation : [Apprendre à écouter apprendre à aider, comprendre la violence faite aux femmes et ses effets sur les enfants](#). Linda L. Baker et Alison J. Cunningham. The Centre for Children & Families in the Justice System, 2005.

[Modifier](#)

La section privée des membres a été visitée 136 fois, comparativement à 275 fois en 21-22 et 193 fois en 20-21. Ceci démontre un certain relâchement dans la mobilisation de nos membres. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette baisse de la consultation de la documentation sur le site privé, entre autres la présence des membres lors des réunions, la documentation envoyée par infolettre et également le manque de temps (roulement de personnel élevé et manque de main-d'œuvre spécialisée).

Médias sociaux

Facebook

La page Facebook de la Table est restée active malgré le moment de réflexion sur le plan des communications. Pour l'année 2022-2023, elle a eu 32 nouvelles mentions J'aime, 1 180 abonnés, 247 visites et une couverture annuelle de 2 172 vues.

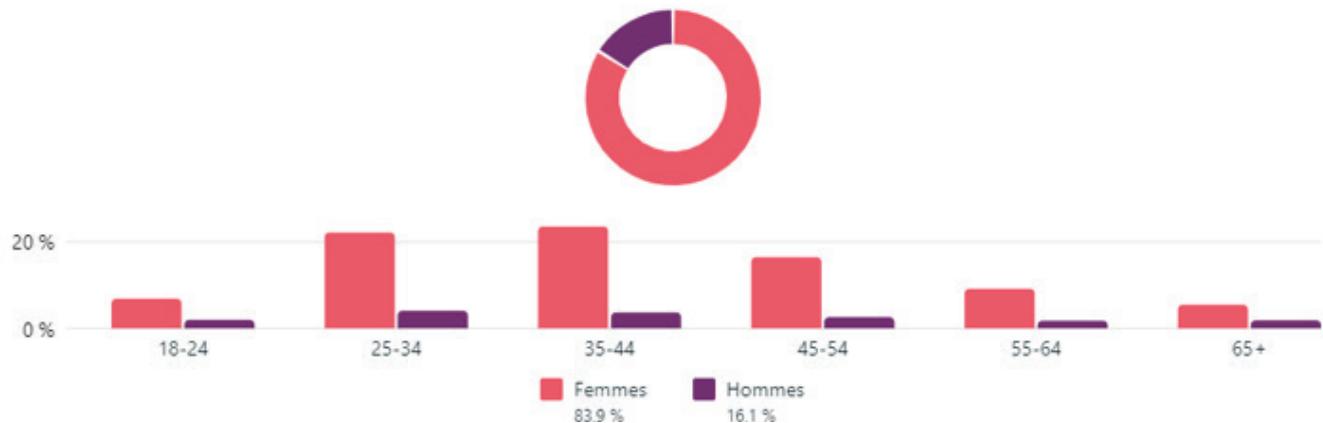
Environ 84 % des visiteurs de la page sont des femmes, majoritairement âgées entre 25 et 44 ans et 16 % des hommes, dans la même tranche d'âge. On observe une augmentation de l'auditoire féminin et une baisse de l'auditoire masculin de 1,4 %. En tout, 33,3 % de l'auditoire provient de la ville de Montréal, 4,2 % de Québec, 3,9 % de Laval et 2,1 % de Longueuil.

Finalement, en moyenne chaque publication touche plus de 200 personnes. La publication qui a attiré le plus de visiteurs est la mention du 33^e anniversaire du féminicide à la Polytechnique avec une couverture de 512 personnes. Évidemment, ce tragique événement suscite encore beaucoup d'émotions.

Followers de la Page Facebook ⓘ

1 180

Âge et genre ⓘ



LinkedIn

La page LinkedIn décompte actuellement 205 relations (198 en 21-22, 113 en 20-21). Elle est utilisée exclusivement pour le recrutement. En 2022-2023, aucune offre d'emploi n'a été publiée, ce qui explique le faible taux d'adhésion.

VIE ASSOCIATIVE ET GOUVERNANCE

Structure et fonctionnement de la Table



Le membership de la Table 2022-2023

La TCVCM est une table de concertation intersectorielle composée d'acteurs et d'actrices qui œuvrent avec engagement à contrer la violence conjugale et ses conséquences. Les membres de la Table proviennent d'organismes communautaires et d'établissements de tous les secteurs concernés par la problématique de la violence conjugale. La TCVCM comprend deux catégories de membres, soit les membres réguliers et les membres observateurs.

Un membre régulier peut voter et est éligible à un poste au conseil d'administration. Il est représenté par une personne déléguée par un organisme provenant du secteur communautaire ou institutionnel qui a des responsabilités spécifiques à l'égard de la violence conjugale et qui intervient auprès des personnes concernées par cette problématique. Le membre régulier peut siéger sur les comités de la Table.

Un membre observateur de la Table est également représenté par une personne déléguée par un organisme provenant du secteur communautaire ou institutionnel qui s'intéresse à la problématique de la violence conjugale. Le membre observateur peut assister aux assemblées, mais n'a pas droit de vote et n'est pas éligible à un poste au conseil d'administration. Il peut par contre siéger sur les comités de la Table.

Étant dans un processus de planification stratégique, durant l'année 2022-2023, la Table a mis une pause au recrutement de nouveaux membres.

Ainsi, la Table regroupe 59 membres. Parmi eux, 44 sont des membres réguliers et 15 sont des membres observateurs. De ces membres, 43 proviennent du milieu communautaire et 16 du secteur institutionnel. Ceux-ci interviennent dans 14 secteurs différents.

Secteurs de provenance

Du milieu communautaire : 43 membres

Femmes violentées **35**

Aide aux conjoints ayant des comportements violents **19**

Réalités particulières **14**

Milieus ethnoculturels **22**

Enfants exposés à la VC **14**

Personnes victimes **10**

Femmes en difficulté **1**

Justice **5**

Centre de crise **1**

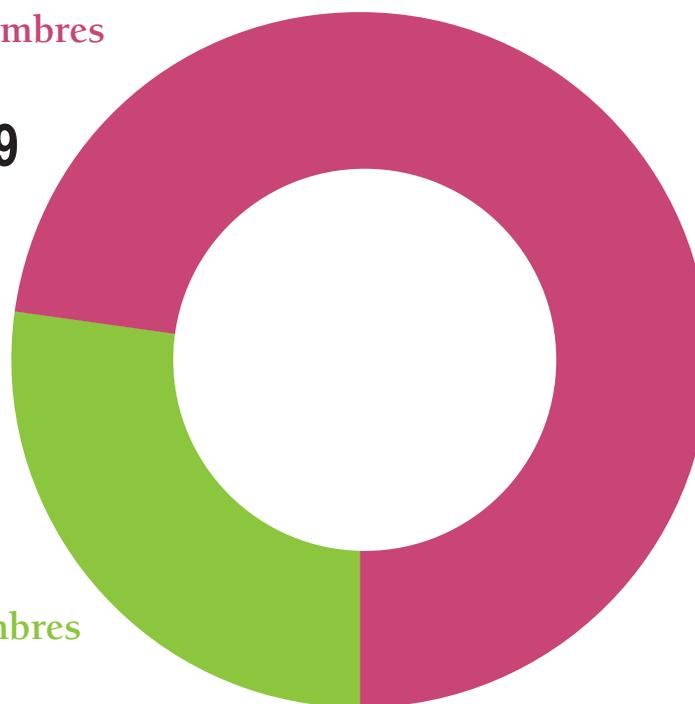
Du secteur institutionnel : 16 membres

Secteur de la santé et des services sociaux **7**

Secteur de la justice **5**

Secteur de la sécurité publique **3**

Secteur de la recherche/éducation **2**



Les assemblées des membres

Afin d'assurer une saine vie démocratique au sein de la Table, des rencontres régulières ont lieu tout au long de l'année. En raison de la situation pandémique, toutes les réunions, à l'exception de l'Assemblée générale annuelle (le 2 juin 2022) et du 1^{er} Grand Rendez-vous de planification stratégique (9 février 2023) ont été réalisées en mode virtuel. Ces assemblées servent à alimenter et à soutenir de façon continue les travaux de la Table. Elles permettent d'adopter des orientations prioritaires de travail ainsi que définir un plan d'action annuel.

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle (AGA) est le moment de reddition de compte annuelle qui permet de faire le bilan de l'année antérieure et de définir de nouveaux objectifs pour celle à venir. Lors de l'AGA, les états financiers et les prévisions budgétaires sont présentés aux membres et de nouveaux administrateurs sont élus démocratiquement par les membres réguliers. La Table a par ailleurs présenté à ses membres le Rapport Rebâtir la confiance et le projet de services intégrés de la Ville de Peel en Ontario. L'AGA a eu lieu le 2 juin 2022 et elle a réuni 25 personnes représentant 22 organismes et institutions membres.

Assemblées générales régulières

Chaque 2 mois, des réunions d'assemblées générales régulières ont eu lieu. Au cours de la dernière année, 2 assemblées régulières ont eu lieu, soit le 22 septembre 2022 et le 24 novembre 2022. L'AGR du 9 février 2023 a été utilisée pour effectuer le premier Grand rendez-vous de Planification stratégique. Les Assemblées générales régulières sont dédiées pour discuter des travaux et des dossiers actifs de la Table ainsi que d'enjeux plus larges. Parmi les thèmes abordés, cette année, on y retrouve entre autres :

- présentation du plan d'action 2022-2023 et mandat des comités;
- entérinement du membership et participation de la Table;
- réflexion sur la Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027;
- présentation de Mme Raphaëlle Rinfret-Pilon et démarche de Planification stratégique;
- présentation de Mme Anouk St-Onge sur l'implantation des bracelets anti-rapprochement à Montréal;
- suivi des différents comités;
- démarche de planification stratégique.



Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration (CA) a été constitué de six personnes représentant des organisations qui sont membres réguliers de la Table, puisqu'un poste est demeuré vacant tout au long de l'année. De plus, un poste a été coopté en cours d'année, car Alec Tremblay, du SPVM a démissionné du Conseil d'administration puisqu'il changeait de fonction au sein de son organisation en décembre 2022. Il a été coopté par Laio Auger, également du SPVM qui a repris le mandat d'Alec dès son départ.

Les principaux mandats du Conseil d'administration sont de veiller à la bonne marche administrative et financière de la Table ainsi qu'au respect des orientations et du plan d'action adoptés en assemblée par les membres. Au cours de la dernière année, le principal dossier du CA a été de piloter la démarche de planification stratégique, puisqu'il a constitué le comité de planification stratégique, en compagnie de l'équipe de travail. En plus de la planification stratégique, le CA a abordé et traité divers dossiers :

Ressources financières :

- consolider le financement de base de la Table;
- pérenniser le financement de la C.A.C.VC;
- assurer le déploiement du projet XOX à Montréal.

Ressources humaines :

- gestion des ressources humaines en continu;
- réalisation d'un exercice d'équité interne avec l'adoption d'une grille salariale;
- amorce de la mise en place d'une politique salariale et d'une politique d'évaluation.

Travaux liés au plan d'action et à la mission de la Table :

- suivi de la mise en place de la Cellule d'action concertée en violence conjugale de Montréal (C.A.C. VC);
- suivi du plan d'action et des travaux des comités pour pister ou orienter au besoin, dans une perspective de soutien et d'assurer une cohérence avec les décisions prises en assemblée;
- réflexions et décisions entourant les orientations de la planification stratégique de la Table.

Vie associative :

- entérinement des demandes d'adhésion de nouveaux membres. En mai 2022, il a été décidé de suspendre l'adhésion de nouveaux membres pour la durée de la planification stratégique;
- planification des Assemblées générales régulières (AGR) et de l'Assemblée générale annuelle (AGA).

Au plan juridique :

- suivis en lien avec la demande de divulgation de documents détenus par une organisation tierce et du projet de loi 25 (sur la confidentialité des données).

Membres du conseil d'administration pour l'année 2022-2023 :

- **Chloé Deraiche**, Maison Flora Tristan-Présidente;
- **Alec Tremblay**, jusqu'en décembre 2022, SPVM, Vice-président-secrétaire;
- **Laio Auger-Leduc**, à partir de décembre 2022, SPVM-Vice-présidente-secrétaire;
- **Morgane Roussel**, Multi-Femmes-Administratrice;
- **Justine Fortin**, Juripop-Administratrice;
- **Jenny Charest**, CAVAC Montréal-Administratrice;
- **Christine Mahoney**, Le Paradis-Administratrice.

Nombre de rencontres : 9

Nombre d'heures d'implication : 127

RESSOURCES DE LA TABLE

L'équipe de travail

L'année 2022-2023 a été marquée par la stabilité au sein de l'équipe de travail. En effet, le quatuor qui s'est formé au cours de l'année précédente est demeuré intact. Aussi, nous retrouvons :

- Monica Dunn à la direction générale de la Table;
- Denitsa Hristova comme adjointe à la direction et responsable des communications;
- Romina Hernandez Gomez comme responsable des comités;
- Andrée-Anne Perreault-Girard à la coordination de la Cellule d'action concertée en violence conjugale de Montréal (CAC VC Mtl).

Pour soutenir la cohésion d'équipe, celle-ci est partie en « retraite d'équipe » de deux jours en juin 2022 dans un chalet situé dans la région de Lanaudière. Ce fût l'occasion de tisser les liens entre les membres de cette jeune équipe et aussi de travailler ! L'équipe a donc échangé ensemble sur la planification stratégique et le plan d'action annuel, sur les défis rencontrés et elles se sont également formées entre elles sur divers sujets comme la facilitation de groupe et les enjeux juridiques en violence conjugale.

Tout au long de l'année, les membres de l'équipe ont participé à diverses activités de réseautage ou de formation :

- prévention des risques d'homicide en contexte de VC;
- la levée du secret professionnel;
- introduction à la Communication non violente (CNV);
- CNV-Module Empathie;
- CNV- Module Confiance;
- CNV- Module Gestion de la colère;
- conceptualizing and responding to international trauma among survivors of intimate partner violence;
- symposium sur la VC;
- l'obligation de confidentialité imposée à l'avocat n'est pas limitée à l'application du secret professionnel;
- intervenir auprès des femmes immigrantes;
- conduite et intervention sensible au trauma en VC/VSX;
- colloque Rebâtir;
- les expériences des femmes au sein des groupes sectaires, contexte propice au Contrôle coercitif;
- participation au JuriRDV de Juripop;
- symposium sur la violence conjugale post-séparation (VCPS) de SAS-Femmes;
- journée sur la collaboration et les divergences d'opinions de Dynamo;
- participation au colloque international « Les enfants vivant en contexte de violence conjugale » de FemAnVi, à l'Université d'Ottawa.

91 026 \$

CIUSSS CENTRE-SUD DE MONTRÉAL

43 600 \$

MESURE 14

84 100 \$

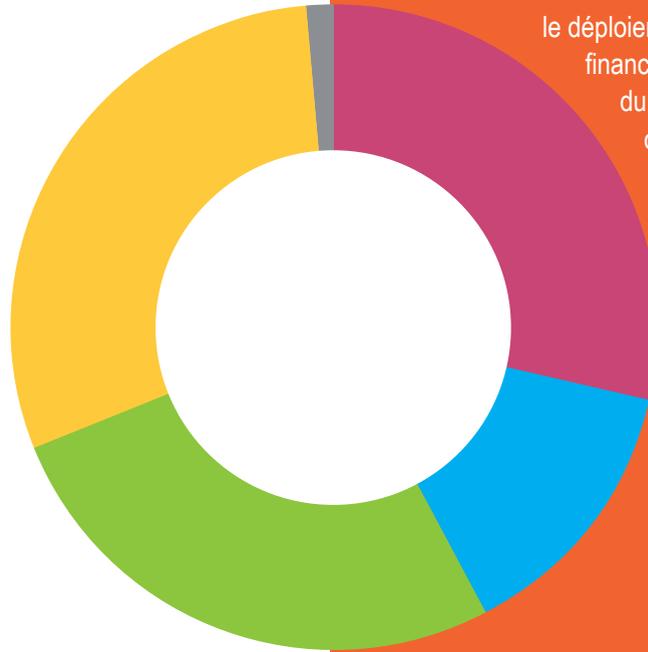
SECRÉTARIAT
À LA CONDITION
FÉMININE

94 556 \$

VILLE DE
MONTRÉAL
FONDATION DU
GRAND MONTRÉAL
CENTRAIDE

4 042 \$

DIVERS



Ressources financières

Au cours de la dernière année, la Table a obtenu diverses sources de financement, notamment pour soutenir le déploiement de la C.A.C.VC Mtl. En plus du financement à la mission octroyé par le CIUSSS du Centre-Sud de Montréal, elle a également obtenu du financement par l'entremise du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale (Mesure 14).

21 387 \$

FRAIS DE CONCERTATION

6 566 \$

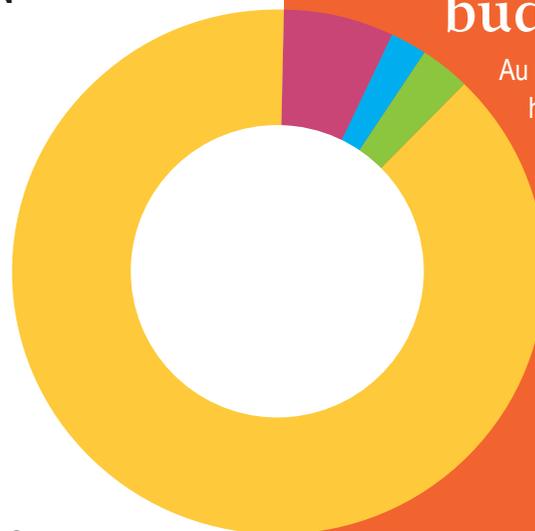
FRAIS ADMINISTRATIFS

10 084 \$

RESSOURCES
MATÉRIELLES

274 822 \$

RESSOURCES HUMAINES
ET HONORAIRES



Dépenses par postes budgétaires

Au niveau des dépenses, ce sont les ressources humaines qui sont le principal poste budgétaire. Étant une année en télétravail, les autres frais sont plutôt limités, soit les ressources matérielles, les frais administratifs et les frais de concertation.

PARTENARIAT ET REPRÉSENTATION

Comité régional santé et services sociaux en violence conjugale

Ce comité vise à assurer un suivi en lien avec la contribution des établissements du réseau de la santé et des services sociaux à la Stratégie gouvernementale intégrée en violence sexuelle et en violence conjugale tant au niveau de la concertation, que dans l'actualisation de ses mesures auprès de la population qu'ils desservent sur leurs territoires. Le comité veut faire émerger une vision commune des enjeux et défis en violence conjugale au sein du réseau et depuis l'an passé, la TCVCM est invitée à participer aux rencontres du comité. Elle a participé à 3 rencontres au cours de l'année.

Comité régional sur les femmes en situation de handicap victimes de violence conjugale

La TCVCM siège au sein de ce comité, coordonné par le CIUSSS du Centre-Sud-de-l' île de Montréal, qui s'intéresse à l'accès aux services des femmes en situation de handicap et victimes de violence conjugale et vise à identifier et présenter les enjeux et besoins des femmes ayant des limitations physiques victimes de violence conjugale (FLFVCC), dont un projet-pilote qui a cours actuellement dans une maison d'hébergement de Montréal. La Table a participé à une rencontre.

Comité sur la supervision des droits d'accès

Coordonnée par le CIUSSS du Centre-Sud, ce comité échange principalement sur les comptes rendus des lieux d'échange. La Table a été représentée par Sabrina Lemeltier sur ce comité, jusqu'en septembre 2022. Puis le suivi a été assuré par l'équipe de travail par la suite. La Table a participé à une seule rencontre cette année.

Comité provincial sur la violence conjugale

Mis sur pied par le Secrétariat à la condition féminine du Gouvernement du Québec, c'est un lieu qui réunit l'ensemble des acteurs en violence conjugale au niveau provincial et quelques acteurs régionaux, dont la TCVCM. L'objectif de ce comité est d'assurer un suivi de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale et plus récemment, de la Stratégie gouvernementale intégrée en violence sexuelle et en violence conjugale. La Table a participé à la rencontre qui s'est tenue cette année.

Comité aviseur du rapport « Signes vitaux » de la Fondation du Grand Montréal

La Table a fait partie de ce comité de la Fondation du Grand Montréal en lien avec la publication du rapport « Signes vitaux », qui a été publié en juin 2022, et qui porte sur la réalité des femmes et des filles. La Table a participé aux 2 rencontres du comité aviseur au cours de l'année.

Cellule régionale de travail sur la zone rouge pour les maisons d'hébergement de Montréal en contexte de pandémie de COVID-19

Cette cellule de travail a été mise sur pied l'an dernier et elle coordonne la réponse régionale « zone rouge » pour les milieux d'hébergement en violence conjugale, dans le contexte de la pandémie de coronavirus, dans une volonté de répondre au mieux aux besoins des femmes et enfants hébergés et de soutenir et préserver les milieux de vie que constituent les maisons d'hébergement. La Table a participé à 5 rencontres au cours de l'année.

Comité sur les modalités administratives du SCF pour les cellules d'action concertées

Le Secrétariat à la condition féminine a mis sur pied un comité ponctuel afin de réfléchir avec divers partenaires aux modalités administratives liées à la mise en place des cellules d'intervention rapide dans l'ensemble des régions du Québec et ce, autant en ce qui touche aux conditions de financement qu'à la reddition de comptes. La Table a participé aux 2 rencontres qui ont eu lieu cette année.

Présentation / prises de parole publiques

À titre de partenaire du SPVM, la Table a été invitée à prendre la parole lors de la conférence de presse annonçant la mise en place de la Section spécialisée en violence conjugale du SPVM le 1^{er} juin 2022.

BON COUP DE L'ANNÉE

Leadership rassembleur

Mis sur pied par *Dynamo* et financé par *Centraide du Grand Montréal*, le programme Leadership rassembleur MC s'inspire des meilleures pratiques de formation en leadership. Il fait appel à des stratégies novatrices et diversifiées pour créer un environnement d'apprentissage d'une grande richesse :

- une animation dynamique et polyvalente;
- un coaching individuel et personnalisé;
- l'appartenance à un réseau d'apprentissage vivant et inspirant.

Le 8 mars 2023, la directrice de la Table, Mme Monica Dunn a obtenu le certificat de réussite de cette formation d'une durée d'un an. Les membres du CA et de l'équipe de la Table tiennent à la féliciter pour cet accomplissement professionnel.



REMERCIEMENTS

La TCVCM tient à remercier
les organisations qui ont soutenu
financièrement ses activités
au cours de l'année 2022-2023.



**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de l'Île-de-Montréal**



**Secrétariat
à la condition
féminine**







2555, rue Holt, local 164
Montréal (Québec) H1Y 1N4
Tél. : 514 303-0328
infos@tcvcm.ca
www.tcvcm.ca

Suivez-nous
sur les réseaux sociaux !



Table de concertation
en violence conjugale
de Montréal